

## Communiqué de presse

### La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs lance deux NOUVEAUX services en ligne

Yellowknife, T.N.-O. (Le 7 mars 2016) – Aujourd'hui, la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) annonce le lancement de deux nouveaux services en ligne, ajoutés à *WSCC Connect*.

**Rapporter un travail dangereux** est un service unique que la CSTIT encourage tout le monde à utiliser. Il permet à quiconque de signaler un travail dangereux, de façon pratique et anonyme. Judy Kainz, directrice, Services de prévention, a déclaré : « La CSTIT, en collaboration avec les employeurs, les travailleurs et le grand public, peut utiliser cet outil pour déterminer les risques et mettre en œuvre des mesures correctives avant que les blessures ne se produisent. »

Les employeurs peuvent également **Inscrire une entreprise** en ligne, sur *WSCC Connect*. Tous les renseignements requis peuvent être remplis en ligne en près de 15 minutes, en 5 étapes simples. Il est recommandé de passer en revue les renseignements nécessaires et de les préparer avant de commencer le processus.

*WSCC Connect*, lancé en 2015, permet présentement aux employeurs d'Effectuer un paiement, de Voir les taux d'évaluation et d'Obtenir une lettre de conformité. Les deux nouveaux ajouts à *WSCC Connect* font partie de notre engagement continu à donner aux gens du Nord un accès facile et rapide aux importants services de la CSTIT.

Pour avoir accès à tous les nouveaux services en ligne sur *WSCC Connect*, visitez [wsc.nt.ca/fr](http://wsc.nt.ca/fr) ou [wsc.nu.ca/fr](http://wsc.nu.ca/fr) et cliquez sur le bouton *WSCC Connect* situé en haut de la page.

-30-

Ashley Makohoniuk  
Gestionnaire des communications par intérim  
Téléphone : (867) 669-4416  
Sans frais : (800) 661-0792, poste 4416  
Courriel : [ashley.makohoniuk@wsc.nt.ca](mailto:ashley.makohoniuk@wsc.nt.ca)